### **Questions** orales

[Traduction]

LA DATE DE L'ANNONCE PRÉVUE PAR LE GOUVERNEMENT

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, le secrétaire d'État ne sait-il pas que le premier ministre a déclaré que le gouvernement entendait annoncer les programmes destinés à la jeunesse avant le début du mois de mars, et que la ministre d'État chargée de la Jeunesse a elle-même déclaré qu'après avoir étudié le rapport du comité du Sénat sur la jeunesse, ainsi que le rapport du Nouveau parti démocratique sur le même sujet, le gouvernement annoncerait les programmes en dépit qu'il ait lui-même affirmé le contraire il y a quelques jours? S'agit-il en l'occurrence de véritables engagements ou de vulgaire propagande?

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. Le député a posé trois questions.

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, je répète ce que je viens de dire parce que la question est la même. Nous avons dit que nous allions annoncer un nouveau programme pour les jeunes mais, encore une fois, nous allons le faire quand nous jugerons que le temps est venu de le faire, c'est tout.

## LE PROGRAMME KATIMAVIK—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je m'adresse aussi au secrétaire d'État, et je voudrais lui rappeler que le Comité spécial du Sénat avait fait une recommandation unanime selon laquelle «Jeunesse», un programme national de service volontaire à la communauté, soit offert à tous les jeunes Canadiens de 17 à 24 ans, programme s'inspirant de Katimavik. Je voudrais demander au ministre, vu qu'il s'agit d'un rapport unanime, s'il n'est pas prêt maintenant à reconsidérer sa décision controversée—j'ajouterais—de mettre fin à ce très populaire programme appelé Katimavik.

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, j'ai trop souvent dit qu'il n'était pas question de revenir sur cette décision pour changer. Ce qui me fait plaisir, c'est que vous vous référez au Comité du Sénat. La première recommandation du Comité du Sénat c'est de créer des emplois et de donner une formation en conséquence, ce qu'a fait de façon excellente la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, et c'est cela que vous devez vous rappeler, et malgré ce que vous dites, la priorité du gouvernement est la création d'emplois, et ce n'est pas ce genre de questions qui va nous faire changer d'idée.

# LA RECOMMANDATION DU SÉNAT AU SUJET DES MESURES RESTRICTIVES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, la première recommandation du Comité du Sénat est la suivante: qu'avant de mettre en œuvre des mesures restrictives, le gouvernement examine leur effet immédiat et indirect . . .

#### M. le Président: A l'ordre! Juste une question!

M. Guilbault (Saint-Jacques): ... s'est-on inspiré de cela quand on a fait des coupures sauvages dans le dernier budget? C'est cela s'inspirer du rapport du Comité du Sénat?

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, le député de Saint-Jacques veut-il dire que le fait d'investir 700 millions de dollars dans la création d'emplois représente des mesures restrictives? C'est incompréhensible! On investit de l'argent dans la création d'emplois et, pour vous autres, parce qu'on arrête un programme de 20 millions qui coûte \$10,000 par jeune, vous nous accusez de mesures restrictives. J'aime autant les mesures que j'applique que celles que vous avez appliquées et qui ont entraîné des centaines de milliers de jeunes à être sans emploi dans le pays.

[Traduction]

#### LE REVENU NATIONAL

LE CRÉDIT D'IMPÔT À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, la question que je pose au ministre du Revenu national a trait au crédit d'impôt à la recherche scientifique. La semaine dernière, nous avons appris que les fonctionnaires avaient vérifié les livres de 172 entreprises sur 1,800 et que le ministère avait déjà renoncé à récupérer quelque 900 millions de dollars. Pourquoi le gouvernement a-t-il renoncé si rapidement à récupérer ces 900 millions et quelles mesures entend-il prendre pour minimiser cette exploitation indue des deniers publics et rentrer le plus possible dans son argent?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): En critique éclairé qu'il est, monsieur le Président, le député sait pertinemment que les restes de ce programme ont suscité d'énormes difficultés. Lorsqu'il a comparu récemment devant le comité permanent, le sous-ministre du Revenu national a très bien décrit la situation actuelle.

Je puis donner au député et à la Chambre l'assurance que notre ministère ne renonce pas lorsqu'il a quelque chance de recouvrer l'argent des contribuables. Il prend toutes les mesures appropriées pour défendre leurs intérêts.

#### L'APPROBATION DES DEMANDES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, c'est au même ministre que je pose ma question supplémentaire. Pourquoi le gouvernement a-t-il approuvé quelque 3 milliards de dollars au titre du crédit d'impôt à la recherche scientifique après le 10 octobre 1984, alors qu'il avait d'excellentes raisons de douter au moins de la légitimité d'un grand nombre des projets?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Encore une fois, monsieur le Président, le député se rend probablement compte que le ministère, faute de posséder bien souvent des dossiers, ne pouvait pas toujours connaître, compte tenu des modalités de mise en œuvre, l'identité de ceux qui s'étaient prévalus de ce programme si mal surveillé. Lorsqu'il a jugé nécessaire d'y mettre fin, il a dû procéder avec une extrême prudence, car même s'il a donné lieu à de nombreuses fraudes et fourni malheureusement l'occasion à des gens de s'enrichir aux dépens des contribuables, le programme a néanmoins permis des investissements réels. Mais nous ne pouvions pas y mettre fin d'une façon arbitraire, car nous aurions lésé des contribuables innocents qui avaient agi de bonne foi.